

Réunion du 1^{er} février 2019

objet : Recrutement d'un délégué en charge du pilotage stratégique du SMO Eure Normandie Numérique

Rapporteur Frédéric Duché

Compte tenu du défaut de candidatures appropriées pour le poste de Directeur Général d'ENN publié au Centre de gestion de l'Eure en date du 15 octobre 2018, et sur les sites de l'APEC et de INDEED, il apparaît indispensable de procéder au recrutement d'un délégué en charge du pilotage stratégique du syndicat.

Cette action permet de préserver la continuité du projet de déploiement du Haut et Très Haut Débit sur le territoire de l'Eure.

Cette activité pourrait être assurée par le Directeur Général des Services du Conseil Départemental de l'Eure, dans le cadre de la réglementation des cumuls d'activités qui permet aux fonctionnaires d'exercer une activité accessoire d'intérêt général auprès d'une personne publique, à condition d'y être autorisé par son employeur principal.

Les éléments de rémunérations seront fixés sur la base d'une indemnité forfaitaire d'un montant maximal de 2 000€ net mensuel.

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 1^{er} février 2019

Objet : Recrutement d'un délégué en charge du pilotage stratégique du SMO Eure Normandie Numérique

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 1^{er} février 2019 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif au recrutement d'un délégué en charge du pilotage stratégique du SMO Eure Normandie Numérique ;

- D'autoriser Monsieur le Président à recruter un fonctionnaire pour assurer la mission d'expertise relative au pilotage stratégique du SMO Eure Normandie Numérique au titre de l'activité accessoire ;
- Le temps nécessaire à cette activité est évalué à 15% de la quotité du temps de travail ;
- Le délégué sera rémunéré sur la base d'une indemnité forfaitaire fixée à 2 488,50€ brut mensuel

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24

- Collège Conseil Départemental : 15

- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 1^{er} février 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duchesne

